

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le jeudi 11 juin 2020 à 16 h  
Salle multifonctionnelle, 500, Montée de l'Église, L'Île-Bizard**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Normand MARINACCI, Maire d'arrondissement  
Monsieur Christian LAROCQUE, Conseiller d'arrondissement  
Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement (Google Meet)  
Monsieur Yves SARAULT, Conseiller d'arrondissement  
Monsieur Robert SAMOSZEWSKI, Conseiller d'arrondissement (Google Meet)

**AUTRES PRÉSENCES :**

Madame Geneviève LAPOSTOLLE, Régisseur  
Madame Marika MERCURE, Régisseur  
Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur d'arrondissement par intérim (Google Meet)  
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement substitut  
Madame Louise RICHARD, Directrice de la culture, sports, loisirs et développement social (Google Meet)

---

Cette séance se déroule à huis clos, conformément à l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 qui prévoit notamment :

« QUE toute réunion, séance ou assemblée qui a lieu en personne, y compris celle d'un organe délibérant, puisse se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux; lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres; »

«Le conseil et le comité exécutif ou administratif de toute municipalité, communauté métropolitaine, société de transport en commun ou régie intermunicipale sont autorisés à siéger à huis clos et leurs membres sont autorisés à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication. »

Les conseillers d'arrondissement, madame Suzanne Marceau et monsieur Robert Samoszewski ont participé à cette séance par visioconférence Google Meet.

Cette séance a été webdiffusée en simultané sur la chaîne YouTube de l'arrondissement.

---

**10 - Ouverture de la séance**

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 16 h.

---

**CA20 28 131**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Yves SARAULT

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève du jeudi 11 juin 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

---

**10 - Période de questions du public**

Aucune question.

---

**10 - Période de questions des membres du conseil**

Début : 16 h 04

La conseillère d'arrondissement madame Suzanne Marceau demande un suivi sur le marquage des rues de l'arrondissement.

Fin : 16 h 10

---

**CA20 28 132**

**Accorder un contrat à "AXOR Experts-Conseil", conformément à l'entente-cadre 2019-09, pour la surveillance pour les travaux de réhabilitation d'un bâtiment situé au 13, rue Chauret, pour une dépense maximale de 65 080,45\$ taxes incluses.**

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Yves SARAULT

Et résolu :

1. D'octroyer, à la firme « AXOR Experts-Conseil », un contrat, conformément à l'entente-cadre 2019-09, pour la surveillance des travaux de réhabilitation d'un bâtiment situé au 13 rue Chauret;
2. D'accorder à la firme « AXOR Experts-Conseil » un montant de 65 080,45 \$, incluant les taxes, pour la réalisation du mandat;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1207474013

---

**CA20 28 133**

**Accorder un contrat à "AXOR Experts-Conseil", conformément à l'entente-cadre 2019-09, pour la surveillance pour les travaux de construction d'un chalet de services au parc Jonathan-Wilson, pour une dépense de 74 742,95\$ taxes incluses.**

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

1. D'octroyer, à la firme « AXOR Experts-Conseil », un contrat, conformément à l'entente-cadre 2019-09, pour la surveillance des travaux de construction d'un chalet de services au parc Jonathan-Wilson;
2. D'accorder à la firme « AXOR Experts-Conseil » un montant de 74 742,95 \$, incluant les taxes, pour la réalisation du mandat;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1207474012

---

**CA20 28 134**

**Accorder un contrat à "AXOR Experts-Conseil", conformément à l'entente-cadre 2019-09, pour la surveillance pour les travaux de structure de béton pour le nouvel abri à sel (dalle et muret de béton) et démolition de l'abri à sel dans la cour de voirie municipale, pour une dépense de 32 583,92\$ taxes incluses.**

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Yves SARAULT

Et résolu :

1. D'octroyer, à la firme « AXOR Experts-Conseil », un contrat, conformément à l'entente-cadre 2019-09, pour la surveillance des travaux de structure de béton pour le nouvel abri à sel (dalle et muret de béton) et démolition de l'abri à sel dans la cour de voirie municipale;
2. D'accorder à la firme « AXOR Experts-Conseil » un montant de 32 583,92 \$, incluant les taxes, pour la réalisation du mandat;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.03 1207474011

---

**CA20 28 135**

**Accorder un contrat à "IGF axiom" pour des services professionnels en surveillance des travaux pour les rues Paquin, Roy, Monique, Montclair, Terrasse Sacré-Coeur, Émile et Sainte-Famille, Lakeside et Elmridge sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, pour une somme de 177 906,57 \$, toutes taxes incluses, à la suite de l'appel d'offres public AO 2020-08.**

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

1. D'octroyer, à la firme « IGF axiom », un contrat, suite à l'appel d'offres public AO 2020-08, pour des services professionnels en surveillance des travaux, pour les rues Paquin, Roy, Monique, Montclair, Terrasse Sacré-Coeur, Émile et Sainte-Famille, Lakeside et Elmridge;
2. D'accorder à la firme « IGF axiom » un montant de 177 906,57 \$, incluant les taxes, pour la réalisation du mandat;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.04 1207474010

---

**CA20 28 136**

**Règlement modifiant le règlement sur les tarifs (exercice financier 2020) numéro CA28 0063 (CA28 0063-01)**

Avis de motion est donné par le conseiller monsieur Christian Larocque de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du projet de règlement intitulé: "Règlement modifiant le règlement sur les tarifs (exercice financier 2020), numéro CA28 0063 - (CA28 0063-01), lequel est déposé avec le sommaire décisionnel.

40.01 1207593013

---

**CA20 28 137**

**Levée de la séance**

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Yves SARAULT

Et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du jeudi 11 juin 2020, à 16 h 24.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

---

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

---

Normand MARINACCI  
Maire d'arrondissement

---

Edwige NOZA  
Secrétaire d'arrondissement substitut

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 juillet 2020.